

## LES ENJEUX DE LA COMPARAISON INTERNATIONALE DES DONNÉES BIOGRAPHIQUES

L'exemple des rapports à l'emploi des jeunes en France et en Argentine

Maria-Eugenia Longo

ENS Cachan | « Terrains & travaux »

2012/2 N° 21 | pages 125 à 143

ISSN 1627-9506

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<http://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2012-2-page-125.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Maria-Eugenia Longo, « Les enjeux de la comparaison internationale des données biographiques. L'exemple des rapports à l'emploi des jeunes en France et en Argentine », *Terrains & travaux* 2012/2 (N° 21), p. 125-143.  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour ENS Cachan.

© ENS Cachan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Maria-Eugenia Longo

# Les enjeux de la comparaison internationale des données biographiques

## L'exemple des rapports à l'emploi des jeunes en France et en Argentine

### ■ Introduction

Depuis le début des années 1980, les comparaisons internationales dans le champ de l'insertion professionnelle des jeunes se sont largement répandues (Lamanthe et Valette, 2011). Privilégiant les modèles nationaux de marché du travail et de modalités d'insertion (Lefresne, 2003), les systèmes d'éducation et de formation (Verdier, 2008) ou encore les transitions entre la formation et l'emploi (Ryan, 2001), les études montrent que les spécificités sociétales sont révélatrices de la façon dont les nouvelles générations s'intègrent dans le monde du travail. Ces comparaisons internationales mobilisent couramment des données statistiques du fait de leur représentativité (Morch et *al.*, 2002 ; EGRIS, 2000 ; SITEAL, 2008). L'usage de données qualitatives est moins courant, sauf pour la comparaison des institutions, dispositifs ou formes d'organisations (Casal et *al.* 2006 ; Lima, 2004 ; Van de Velde, 2008). Dans ce cas, les données visent à mettre en évidence les cadres politiques, économiques et institutionnels qui touchent à l'insertion et aux trajectoires des jeunes.

La comparaison internationale de données qualitatives abordant des questions biographiques et des processus individuels demeure moins courante en sociologie. Des problèmes évidents se manifestent : la moindre repré-

sentativité des résultats, due à des échantillons limités ; les risques d'interprétation par le caractère ouvert et flexible des données ; la traduction des termes étrangers respectant le construit social qui les surplombe (Vassy, 2003). Ils ne sont cependant pas insurmontables et les avantages de ce type de données justifient son utilisation : l'approfondissement des argumentaires qui participent à une décision ou une action ; l'observation du sens narratif - car les mêmes pratiques sont susceptibles d'atteindre des significations différentes dans chaque parcours ; la variabilité relative des facteurs par leur absence, apparition ou disparition au cours du temps ; l'interdépendance des facteurs où la mise en récits de ces liens est nécessaire ; enfin l'aspect diachronique de ces données rend accessibles les relectures des acteurs à divers moments, ainsi que les évolutions des pratiques et des représentations.

Quelques études récentes montrent la faisabilité des comparaisons des données biographiques (SPREW, 2008 ; Lendaro, 2011). La tradition des études de *life courses* ou *récits de vie* avait également posé la question de la manière dont des données biographiques pouvaient être reliées aux caractéristiques de la structure sociale. En effet, les récits de vie constituent une méthode heuristique en vue de la création de théories substantives susceptibles de contribuer à l'analyse structurelle de la société à travers la compréhension de relations, de normes et de processus (Bertaux, 1981 ; Elder, 1973). Les données biographiques et les approches comparatives peuvent donc être associées en vue de mettre en perspective les déterminants sociétaux, institutionnels et normatifs des parcours.

Nous avons donc choisi de mobiliser une approche comparative pour étudier les rapports à l'emploi des jeunes dans deux contextes nationaux contrastés, la France et l'Argentine. Le point de départ consistait à mettre en perspective deux dispositifs d'enquêtes qualitatives et longitudinales sur la construction des parcours professionnels des jeunes. Ces enquêtes ont été réalisées avec quelques années de décalage, par transposition et adaptation de l'enquête française en Argentine<sup>1</sup>. La transposition était guidée par l'intérêt commun d'analyser l'insertion des jeunes d'une part dans un contexte de déstructuration du salariat et des normes d'emploi à l'échelle mondiale et d'autre part de développement de l'individualisation et d'accroissement de l'incertitude des

---

1. L'enquête française avait été déjà reproduite au Québec. La comparaison des trois contextes fait actuellement partie du projet ANR BIPAJE : "La bifurcation biographique au cœur de la dynamique des parcours d'entrée dans la vie professionnelle: une approche qualitative et quantitative dans trois contextes sociétaux, France, Québec et Argentine", dans le cadre duquel cet article est réalisé.

parcours biographiques. Il existe cependant des spécificités propres à chacun des deux pays.

Cet article vise à montrer l'intérêt de réaliser une mise en perspective des données biographiques entre pays différents. En effet, les parcours, saisis à travers les méthodes biographiques, sont des terrains féconds pour repérer les « logiques sociales » qui encadrent ou contraignent les cheminements. Celles-ci se manifestent à travers les normes et les régulations partagées au sein d'une société et intériorisées par les individus qui les utilisent pour construire leurs choix de parcours. Les récits des jeunes mettent en lumière ces logiques sociales qui dépassent les histoires singulières et permettent la « contextualisation » des données et l'éclairage de ces cadres nationaux. Il est ainsi possible de compenser le caractère individuel et situé des données biographiques. Par cette approche, la comparaison est à l'écoute des problématiques des individus, de leurs propres interprétations et argumentaires, et se fonde moins sur des catégories réifiées souvent imposées par les questionnaires et qui ne peuvent pas saisir toute la complexité des parcours.

Nous commencerons par décrire synthétiquement les contextes de construction des parcours professionnels des jeunes en France et en Argentine, la problématique qui les unit et les enquêtes menées dans chaque pays. Nous aborderons ensuite les résultats en soulignant dans un premier temps les traits communs et les différences et dans un second temps, quelques paradoxes de l'insertion en France et en Argentine.

## ■ Méthodologie et catégories pertinentes pour la France et la Argentine

### *Deux contextes différents et un problème commun*

Les parcours scolaires et professionnels sont fortement normés par les contextes économiques et sociaux des pays, qui envisagent différemment le parcours idéal d'insertion professionnelle et offrent des structures d'opportunités différentes pour les individus. La France et l'Argentine se distinguent plus particulièrement par leurs logiques de transition entre le système scolaire et le marché de l'emploi, par les politiques publiques qui encadrent les transitions, par les formes de gestion de la main-d'œuvre débutante et par les rôles de la formation initiale. Ces modalités ont non seulement un effet sur les flux et les mobilités, mais aussi sur les rapports des jeunes au travail et sur leurs cheminements.

Par exemple, les taux de jeunes en situation de double activité études-emploi diffèrent selon les pays. Contrairement à la France où l'engagement

dans la formation initiale conduit les jeunes à retarder l'expérience du travail, la double carrière s'amorce en Argentine pendant l'adolescence, puis elle disparaît avec l'abandon des études et l'entrée précoce dans le travail. En France, 24% des jeunes en formation universitaire de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle travaillent régulièrement (OVE, 2011), tandis qu'en Argentine ce pourcentage s'élève à 44% chez les jeunes universitaires de 18 à 25 ans (EPH, 2010). En France, la scission entre les études et le travail est plus marquée, alors qu'en Argentine l'emploi accompagne les études et les reprises d'études sont fréquentes.

La situation du marché du travail diffère également sensiblement. En Argentine, cette situation est plus instable, précaire et imprévisible, même si elle conserve la mémoire de relations de travail plus structurées. L'imprévisibilité individuelle est doublée d'une imprévisibilité sociale et politique plus structurelle<sup>2</sup>. En France, la régulation du travail et l'emploi est plus forte, mais dans le cadre d'une conjoncture défavorable à l'emploi des jeunes.

En outre, l'importance culturelle de l'injonction au diplôme s'impose en France, alors qu'en Argentine, la valorisation de l'expérience professionnelle importe davantage, à côté des diplômes et de la validation des apprentissages à partir du niveau secondaire.

Ces différences se nuancent au sein d'un même pays selon l'origine sociale, le sexe ou le diplôme. Ainsi, le diplôme secondaire représente un clivage important pour les jeunes argentins. Il est nécessaire pour l'insertion des jeunes les moins qualifiés et insuffisant pour les jeunes d'origine moyenne et aisée. Ici, la double activité travail-formation diminue au fur et à mesure que l'on monte dans l'échelle des ressources du foyer d'origine. Le revers de cette double activité des groupes de classes moyennes est la situation des jeunes en exclusion, qui n'étudient pas, ne travaillent pas et ne cherchent pas de travail. Pour la France, si le diplôme est un marqueur social, tous les diplômés n'ont pas la même valeur sur le marché du travail. Le passage « linéaire » des études au travail se transforme aujourd'hui avec l'accroissement de la part des jeunes qui doivent travailler pour continuer à étudier. Ainsi, les spécificités d'un pays sont à relativiser selon les catégories sociales et le changement d'échelle d'analyse.

Cependant, et contrairement à ce que nous pourrions attendre de deux contextes si différents, ces pays rencontrent des « problèmes communs » (Lallement, 2003) relatifs à l'insertion des jeunes, ce qui justifie leur com-

---

2. Les dernières crises économiques qui ont touché le pays (1989 et 2001) ont produit non seulement des crises sociales aiguës (augmentation de la pauvreté, du chômage et des inégalités), mais également des crises politiques et de légitimité exprimées par le départ anticipé des présidents.

paraison. En effet, plusieurs facteurs « communs » plaident en faveur d'une mise en perspective de deux panels qualitatifs et longitudinaux similaires : la force de la référence normative du salariat - avec une profondeur historique et des modalités différenciées selon le pays - ainsi que la transformation du travail dans le cadre de la globalisation des processus de production, circulation et consommation, qui affecte particulièrement l'insertion des nouvelles générations dans le monde du travail. Sans pouvoir l'approfondir ici, le statut salarial a constitué un modèle de référence dans les deux pays : ce modèle a été important et durable en France - quoique en crise depuis les années 1980 - et plus court en Argentine (entre les années 1940 et 1970), mais il y a laissé des traces.

L'accès aux droits sociaux s'est pourtant progressivement déconstruit, tant en France qu'en Argentine pendant les dernières décennies, par les transformations de l'État social (Castel, 1995) et du salariat (Bouffartigue et Eckert, 1997). Bien qu'en France, ces institutions conservent un poids important dans la régulation de la vie sociale et économique, ce pays n'a pas été à l'abri de problèmes majeurs, comme le signalent les discussions sur la segmentation (Piore et Berger, 1980), le chômage (Gautié, 2009) ou la précarité (Cingolani, 2005). L'Argentine a connu ces mêmes problèmes, aggravés après les années de dictature et du fait de la forte augmentation des inégalités sociales structurant un cadre de fragmentation sociale, éducative et professionnelle durable.

Ces problèmes sont accentués pour la population juvénile. Par exemple, selon une étude (Jacinto et Chitarroni, 2011) sur les transitions professionnelles entre 2003 et 2006 des jeunes âgés de 15 à 29 ans en Argentine, 30 % des jeunes en emploi se retrouvent au chômage l'année suivante. La sortie de l'emploi y est critique, car l'allocation chômage, créée en 1991, s'applique aux travailleurs dans une situation légale d'emploi, alors que 62 % des jeunes travaillent dans des emplois non-déclarés ou « *empleo informal* » (MTEySS, 2006). En France, une analyse de la Génération des jeunes issus du système éducatif réalisée en 1998 (Couppié, Gasquet, Lopez, 2007) montre que si plus de la moitié (53 %) de la Génération 98 est stabilisée en emploi à durée indéterminée dès la fin de la troisième année de vie active un cinquième des jeunes ont rarement occupé des emplois à durée indéterminée au cours de leurs sept premières années de vie active. Une partie d'entre eux se trouve confrontée à un chômage récurrent ou persistant (8 %), ou s'est retirée plus ou moins durablement du marché du travail (5 %).

Les deux pays traversent donc, depuis les années 1980, des mutations profondes des systèmes professionnels, des modes de socialisation et des

rapports au travail, en raison des évolutions des marchés du travail, des politiques, des conventions d'emploi et des normes sociales. Les parcours et les carrières professionnelles deviennent de plus en plus instables et incertaines dans un capitalisme qui valorise la compétition et la gestion individualisée des compétences, entraînant une plus large responsabilisation des individus dans la conduite de leurs transitions et la construction du sens de leur trajectoire (Dubar, 2002).

### ***Deux enquêtes similaires***

La construction des panels qualitatifs de suivi des jeunes argentin<sup>3</sup> et français<sup>4</sup> repose sur deux principales hypothèses : d'une part, les jeunes sont les principaux témoins des transformations structurelles du système d'emploi et de mobilité (Lefresne, 2003) et, d'autre part, il est important d'introduire des dimensions subjectives dans un contexte de multiplication des transitions, d'individualisation des trajectoires et de difficultés croissantes pour les aborder (Gautié, 2003).

Le panel qualitatif et longitudinal français a été initié en 1995 dans la ville de Caen. Depuis, il réinterroge tous les trois ans une cohorte de jeunes : 87 lors de la première vague d'enquête en 1995, 74 en 1998, 66 en 2001, et 60 en 2004. Ces jeunes, contactés par leurs institutions, étaient alors en classe de Terminale (bac ES et bac professionnel) ou en stage d'insertion. Dans le panel qualitatif argentin, la population est constituée de jeunes hommes et femmes âgés de 16 à 19 ans, qui habitent dans la province de Buenos Aires en Argentine. Ces jeunes se trouvaient en fin d'études secondaires au début de l'enquête et ils sont également issus de trois filières de formation : secondaire Polimodal, secondaire Technique et formation professionnelle pour ceux qui abandonnent le secondaire. Les filières au même titre que les écoles, selon le quartier d'implantation, sont représentatives de catégories sociales différenciées. L'enquête a démarré par 422 questionnaires standardisés, suivis d'une première vague d'entretiens approfondis réalisés en 2006 auprès de 85 jeunes : 79 d'entre eux ont été interrogés en 2008 et 50 en 2011.

Les panels incluent des modules bien documentés sur les pratiques et les représentations des jeunes concernant les parcours professionnels et scolaires, les changements d'emplois, les rapports à la vie professionnelle, les

---

3. Panel "*Trajectorias, disposiciones laborales y temporalidades juveniles*", coordonné par María Eugenia Longo (LEST-CNRS).

4. Panel « *Sociabilité et insertion sociale : processus d'entrée dans la vie adulte, insertion professionnelle et évolution des réseaux sociaux* », coordonné par Claire Bidart (LEST-CNRS). Pour plus d'information : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00118258><http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00118258> dch.

choix et projets professionnels, mais également sur la résidence, la famille, les temporalités, la vie amoureuse ainsi que les temps forts et carrefours biographiques. Le fait que ces deux enquêtes longitudinales qualitatives soient réalisées à partir de guides d'entretiens « identiques »<sup>5</sup> en France et en Argentine, constitue un avantage non négligeable et peu courant pour la comparaison systématique des données. Néanmoins, il existe certaines limites : le décalage entre les périodes historiques de production des panels ; les moindres antécédents de comparaison entre la France et l'Argentine sur lesquels fonder nos hypothèses et les problèmes d'équivalences dans deux langues différentes (le français et l'espagnol).

### ***La notion de rapport à l'emploi***

Dans ces contextes, la question de la précarité est devenue une « catégorie analytique pertinente » (Lallement, 2003), pour aborder l'insertion des jeunes. Elle fait référence à l'affaiblissement des protections et des avantages sociaux attachés à l'emploi au sein du modèle du salariat. Plus utilisée en France, cette catégorie est employée en Argentine en lien avec le terme *informalidad*, c'est-à-dire l'emploi non-déclaré, voire l'absence de contrat de travail, qui représente la forme la plus courante de précarisation de l'emploi dans le contexte latino-américain. Malgré leurs différences, ces notions remplissent une fonction de connaissance en ce qui concerne les formes atypiques de travail et d'emploi (Bouffartigue et Busso, 2010). Dans des conditions individualisées et diversifiées de production de parcours, l'utilisation et la portée des données biographiques pour l'analyse de la précarité et l'informalité de l'emploi se révèlent pertinentes. Ces données nous renseignent sur les changements en cours ainsi que sur les arbitrages complexes dans des situations professionnelles où les frontières sont floues. On comprend mieux comment la personne envisage son contexte ainsi que la manière dont elle mobilise les ressources et les contraintes dérivant de celui-ci. Ces raisons ont justifié l'étude du rapport des jeunes à l'emploi. Ce dernier facteur, de caractère notamment subjectif, fait partie d'un éventail des motivations des personnes pour travailler. La construction de ce rapport à l'emploi commence à la fois avant l'insertion à partir des ressources héritées et familiales et avec l'expérience d'emploi concrète. Ce rapport se façonne et évolue au cours de la construction du parcours biographique, et il fortement lié à cette construction (Bidart et Longo, 2008).

---

5. Nous gardons les guillemets, car peut-on assurer l'identité de deux guides d'entretiens formulés dans deux langues différentes, le français et l'espagnol castillan ?



Plus précisément, le rapport à l'emploi fait référence ici aux critères, parfois pluriels, mis en avant pour évaluer l'emploi. Il répond aux questions : Qu'est-ce qu'un bon emploi ? Que valorise-t-on à travers lui ? Quels sont les critères d'évaluation lors des choix professionnels ? (Longo, 2011) Les images les plus abstraites du travail sont mises à l'épreuve dans les emplois concrets. Ce rapport est davantage abordé par la littérature (Paugam, 2000 ; Daune Richard, 1992) et distinct du rapport à l'activité, au travail ou au monde professionnel (Longo, 2011). On se place ici sur des énoncés qui émergent de la pratique effective de travail. La sécurité ou le fait d'être déclaré, la stabilité, la carrière, la tâche, le salaire, les temps de travail, les relations dans le travail composent l'ensemble des critères, parfois fortement hiérarchisés, pour évaluer un emploi, l'accepter ou le quitter. Les jeunes construisent et justifient ainsi leur propre grille de définition et de sélection des emplois.

De plus, le rapport à l'emploi permet de mettre en perspective la norme globale de l'emploi salarié connue dans les deux pays. Il permet en particulier d'observer l'importance que les jeunes des panels accordent au modèle de l'emploi salarié typique, synonyme de stabilité et sécurité. Il constitue au total un outil heuristique pour relier parcours biographiques et contextes sociaux dans les deux pays analysés ici.

À travers l'analyse du rapport à l'emploi dans les parcours des jeunes, nous avons trouvé des récurrences, rapprochant ou éloignant les deux panels. Ces récurrences empiriques peuvent être vues comme des résultats exploratoires sur les normes et les régulations sociales qui construisent les parcours dans chaque contexte.

## ■ Traits communs et différences dans les rapports à l'emploi

Si, dans chacun des pays, les préférences des jeunes pour l'emploi salarié typique sont présentes, les choix de certains d'entre eux sont parfois guidés par d'autres critères : l'expérimentation d'activités et de secteurs différents, l'ajustement des horaires et des distances aux autres activités que le travail ou encore les attentes en matière de rémunération. La stabilité et la sécurité font ainsi partie d'un éventail de critères, à l'aune desquels les parcours doivent être interprétés.

Par exemple, la recherche d'épanouissement et l'acquisition de l'autonomie financière sont mises en avant par les jeunes des deux panels au début de l'insertion. Ceci nuance les thèses qui soulignent des raisons uniquement instrumentales de travailler ou au contraire des attentes purement

narcissiques de réalisation de soi chez les nouvelles générations (Perez Islas et Urteaga, 2001 ; Nicole-Drancourt et Rouleau-Berger, 2001). De plus, dans les deux pays, la tâche et le salaire font référence aux mêmes choses : le contenu de l'emploi qui doit plaire et une rémunération appréciée « juste » ou « suffisante ». Les horaires de travail et les dimensions relationnelles des emplois recouvrent des sens similaires. Les temps de travail se réfèrent aussi bien au nombre total d'heures qu'à la flexibilité horaire susceptible de leur convenir dans l'articulation entre le travail et les autres activités. Les dimensions relationnelles font référence à la « bonne ambiance », la bonne relation avec la hiérarchie, et le fait de ressentir l'emploi comme un espace de création de liens.

Contrairement aux critères précédents, la stabilité et la sécurité, courantes dans les récits, ne renvoient pas toujours à la même situation. En Argentine, la stabilité et la sécurité ne vont pas toujours de paire. En raison de l'étendue du travail informel, la permanence dans le même emploi peut se construire malgré le caractère non-déclaré de celui-ci. Cette situation est fréquente pour certaines catégories de jeunes (les plus chanceux parmi les moins qualifiés ou les plus pauvres). Il existe donc en Argentine une possibilité de stabilité sans sécurité, sans contrat de travail formel<sup>6</sup>, voire sans protection sociale dans l'emploi. En France, l'essentiel des emplois est sécurisé de ce point de vue, mais ils ne sont pas stables pour autant. La stabilité est principalement atteinte à travers la sécurité. La principale voie d'accès à la stabilité est l'obtention d'un contrat à durée indéterminée qui présuppose déjà cette sécurité.<sup>7</sup> Les différences de sens sont aussi des différences sociétales. Ces deux critères en particulier nous ont servi pour approfondir certaines des caractéristiques du rapport à l'emploi, mais également pour identifier des différences entre les panels. Nous allons nous focaliser particulièrement dans cet article sur ces critères et différences<sup>8</sup>.

### *La sécurité pour les Argentins, la stabilité pour les Français*

Les jeunes du panel argentin s'intéressent davantage à la « sécurité » de

6. On arrive même à des paradoxes, comme le fait que certains employeurs payent les vacances des travailleurs, malgré le caractère informel de l'emploi et le non paiement des autres charges.

7. Nous ne nions pas qu'il existe dans le contexte français ce que H. Eckert et V. Mora (2008) ont appelé les « formes paradoxales de la discontinuité » : la permanence dans des emplois temporaires peut s'étaler sur des périodes très longues. Mais ces cas sont marginaux par rapport à la stabilité atteinte à travers un CDI.

8. D'autres différences moins prégnantes sont apparues qui font remonter aux conditions sociales de production des parcours. Par exemple, les horaires de travail sont le critère le plus valorisé pour les Argentins. Ceci peut s'expliquer par la durée légale de travail qui est de 48 heures par semaine en Argentine, contre 35 heures en France depuis 1998, même si un assouplissement et une simplification du régime des heures supplémentaires ont été adoptés.

l'emploi (aux emplois déclarés et « formels »). Quelques récits deviennent récurrents comme celui de Luciano (d'origine sociale populaire en Argentine, sans diplôme secondaire) qui a renoncé à sa formation de menuisier pour la stabilité d'un emploi d'installateur de câble-vidéo : « *D'un côté, tu as tout. Ils te paient, tu as la sécurité, ils te mettent en blanc [estás en blanco], il ne te manque rien. Si tu es à court d'argent, tu demandes une avance et ils te la donnent (...). Un véritable emploi ? quand tu as tout. A peine entré, ils te disent : tu travailles, on te met à l'essai et dans le mois ils te mettent en blanc [te ponen en blanco], avec les avantages sociaux, et tout...* » (vague 2).

Etre « *en blanco* » implique un rapport salarial « limpide », qui s'oppose au travail « au noir », voire à des situations d'emploi floues, incertaines et « obscures » du point de vue juridique et de la relation avec l'employeur. La sécurité de l'emploi repose ainsi sur le fait que l'emploi est déclaré, que le contrat est régulé juridiquement et qu'il permet de bénéficier de l'assurance maladie ; elle réduit aussi l'incertitude quant à la durée de cet emploi (sans aller jusqu'à la durée longue ou indéterminée). Cette expression relie la protection sociale de l'emploi et sa temporalité.

Les jeunes Français s'intéressent davantage à la stabilité de l'emploi non précaire, c'est-à-dire à la garantie d'un contrat qui ne leur fixe pas une limite temporelle. Si, dans le panel argentin, moins d'un quart des jeunes font référence à la stabilité, dans le panel français, un tiers mentionnent au moins une fois ce critère au cours de chacune des quatre vagues. Par exemple, Véréne (titulaire du Bac ES en France et d'origine sociale intermédiaire) envisage la stabilité de l'emploi, qu'elle obtient comme employée à la Banque postale : « *J'ai besoin d'avoir une situation stable, je suis complètement une maniaque des situations stables. Moi, j'ai besoin d'avoir, d'être sûre d'avoir un boulot et enfin, c'est le CDI quasiment [...]. D'avoir une situation stable et sûre et puis après de pouvoir parler de trucs sérieux parce que les galères de début, si on peut les éviter, ça serait bien* » (vague 2).

La norme de la stabilité est fortement présente chez les jeunes Français et prend la forme hégémonique des contrats à durée indéterminée. À l'inverse, en Argentine, la stabilité revient peu dans les récits, et elle ne se réfère pas toujours à un type de contrat. Tandis que la stabilité chez les Argentins signifie « au pire » un moindre *turn over* et « au mieux » un CDI, en France, la réduction de la stabilité à un type de contrat se fait systématiquement.

Ces appréciations montrent déjà les logiques sociales qui se manifestent dans leurs récits, sous la forme des régulations plus globales du marché du travail. Derrière les préférences apparaissent le cadre contraignant et les opportunités de l'insertion des jeunes. D'un côté, en Argentine, en 2007,

80 % des jeunes de 18 à 24 ans accèdent à l'emploi à travers des emplois non déclarés, et 62 % y restent (MTEySS, 2006). L'absence généralisée de garanties après deux décennies de politiques néolibérales et de flexibilisation du marché du travail apparaît à travers les priorités des jeunes du panel argentin, qui n'ont pas intériorisé la norme de l'activité informelle. Ils recherchent la sécurité, à savoir un emploi déclaré, même si elle est rarement atteinte dans la pratique. De l'autre côté, l'attente de la stabilité n'est pas déconnectée de la réalité de l'insertion des jeunes en France, puisque la grande majorité des jeunes (74 %) sont dans des emplois stables.

### ***Les critères du rapport à l'emploi : évolutifs ou permanents dans les parcours ?***

De plus, les rapports à l'emploi se transforment fréquemment avec le temps, de manière brutale, ou au fur et à mesure que l'insertion avance (Bidart et Longo, 2008). Parmi les rares jeunes du panel argentin qui se réfèrent à la stabilité, ce critère fait d'emblée partie de leurs choix (dès la première vague). Ce critère ne semble pas se modifier au cours du temps, mais il reste central pour ceux qui l'avaient déjà privilégié au début de leur insertion. Au contraire, chez les jeunes du panel français, ce critère acquiert de l'importance au fur et à mesure que le temps passe et que l'insertion avance. Pendant la première vague d'enquête, seuls 3 jeunes s'intéressent à la stabilité, 13 lors de la deuxième, 20 pendant les troisième et quatrième vagues.

Jérémie (issu du Bac professionnel et d'origine sociale populaire) illustre cette évolution. Au départ, il entretenait un rapport plutôt instable à l'emploi et aux critères liés au salaire : « *Moi, ce que je voudrais, c'est être intérimaire toute ma vie [...] En premier ? C'est le salaire. On prend la mission qui paye le mieux. Le choix, c'est vite fait* » (vague 2). Il alterne les périodes de chômage et les emplois précaires (CDD et intérim) pendant cinq ans. Son rapport à l'emploi évolue quand sa femme accepte un travail et qu'ils partent s'installer à Rennes, elle le pousse à accepter un emploi en CDI en tant qu'agent de mouvement à la SNCF. Cette expérience transforme son rapport à l'emploi et il considère à présent la stabilité d'emploi comme un critère important : « *Stabilité essentiellement. Et puis, pas une paix intérieure, mais bon, un souci en moins. Avant, c'était quand même : je suis en mission 15 jours, en mission 3 semaines, je finis là, il faut que je retrouve du boulot. Donc quelque part, c'est des soucis en moins aussi. La stabilité avant tout* » (vague 4). La progression des parcours et des rapports à l'emploi - et pas simplement, le type d'emploi à un instant donné (comme nous l'avons vu dans la partie précédente) - sont donc socialement normés par le contexte et les chances

sociales de réussir et d'évoluer. En effet, en Argentine, les probabilités de transition d'un CDD à un CDI sont fortes (57%, Perez, 2008). Ce passage concerne néanmoins un faible pourcentage de jeunes, majoritairement employés dans le secteur informel de l'économie. En France, au contraire, l'intérêt croissant pour la stabilité montre la convergence des représentations des jeunes avec les régulations sociales en œuvre sur le marché du travail. Le souhait de stabilité est objectivement satisfait dans le temps : 37% des jeunes qui sortent du système scolaire en 1998 se trouvent un an plus tard dans un emploi à durée indéterminée, et respectivement 57% et 74%, après 3 et 7 ans (Couppié, Gasquet, Lopez, 2007). La stabilité apparaît ainsi en tant « qu'*a priori* de l'insertion », cherchée d'emblée, dans le panel argentin et en tant « qu'acquis de l'expérience » au cours du temps dans le panel français, manifestant deux manières différentes et socialement normées de se stabiliser.

## ■ Quelques paradoxes de l'insertion en France et en Argentine

### *La régulation et l'institutionnalisation de l'instabilité en France*

Les évolutions dans les critères du rapport des jeunes à l'emploi ne vont pas toujours dans le même sens. Notamment, chez les jeunes du panel français, nous avons relevé des cas d'abandon progressif de la stabilité. Il s'agit de jeunes qui, au fur et à mesure et même après des expériences de stabilité et des emplois en CDI, valorisent d'autres critères de l'emploi et agissent en ce sens. S'il existe des jeunes déçus par leurs postes qui n'osent pas le quitter au nom de la stabilité, d'autres se désintéressent de ce critère et privilégient la tâche, les horaires, le salaire, la carrière ou encore l'instabilité elle-même. C'est par la comparaison que nous avons observé cette situation paradoxale, du point de vue de la norme d'emploi en France, valorisant la stabilité. Au début de la recherche, nous avons émis l'hypothèse que les discours sur l'instabilité deviendraient possibles et fréquents chez les jeunes les plus favorisés du panel argentin, qui agissaient par une sorte d'intériorisation du contexte plus instable et incertain. Cependant, nous n'avons pas trouvé des récits biographiques avec une vision positive de l'instabilité chez les jeunes du panel argentin. Nous les avons trouvés au contraire dans un contexte qui valorise et s'organise massivement autour de la stabilité, c'est-à-dire la France.

Par exemple, les réorientations du parcours du jeune Thibaut en témoignent. Avec un baccalauréat professionnel en bureautique, il est employé

comme pompiste d'un supermarché, en CDI. Il apprécie la sécurité de l'emploi par la stabilité des revenus au début de l'insertion : « *C'est un CDI, je suis sûr tous les mois d'avoir mon salaire. En tout premier c'est la sécurité. La sécurité de l'emploi c'est important pour le salaire, pour vivre au moins* » (vague 3). Après quatre ans dans cet emploi, son rapport à l'emploi évolue en raison de son insatisfaction. Ses critères ont changé, le salaire est le critère le plus important. Son patron lui accorde du temps pour réaliser un bilan de compétences ; un congé de reconversion et de formation lui permet d'élaborer un nouveau projet professionnel. Parallèlement, il travaille en Intérim pour économiser de l'argent et passer le permis de poids lourds. Pendant sa formation, il reçoit une offre d'emploi comme chauffeur de poids lourds pour une entreprise de transports qu'il accepte. Mais il est rapidement déçu et cherche à partir. Lors de son troisième mois en emploi, il a un accident de travail ; en congé maladie jusqu'à la fin du contrat, il s'inscrit ensuite au chômage. Pendant ces deux vagues il a eu ses deux enfants et sa femme est en congé parental. A la vague 4, il nous raconte ces péripéties : « *J'ai fait un bilan de compétences, c'est que j'ai fait ça avant le poids lourd parce que j'étais à X et voulais partir de X. La raison est simple, pas le métier en lui-même, c'est sympa le métier, mais c'est la paye, le salaire (...) J'avais un CDI quand même, un treizième mois. Mais c'est vrai que c'était un peu trop juste vu que ma femme ne gagne pas, ne travaille pas, elle touchait le congé parental, mais c'était très juste. J'ai été forcé de partir. (...) Oui, pendant le travail, j'ai fait une réinsertion avec le Fongecif (...) J'ai passé, parce que j'ai fais la formation pendant que j'étais à X, j'ai eu des congés spéciaux, et j'ai arrêté X. (...) j'ai travaillé pendant mes congés de vacances à X, j'ai fait de l'intérim. Je pense qu'il n'y a pas le droit parce que j'étais en congés. Et je me suis payé mon permis avec ça (...) j'avais une formation à la MIFE, enfin une formation, j'avais réussi à obtenir prioritairement, j'ai dû bouler plein de gens, pour un accompagnement pour faire une réinsertion (...) le 3 octobre, j'étais en arrêt maladie, à partir du 20 octobre, je me suis inscrit à l'ANPE, parce que tant que tu es en arrêt, tu ne peux pas t'inscrire* » (vague 4).

Lorsque nous analysons cette spécificité dans le panel français, à savoir l'abandon de la stabilité et même le choix de l'instabilité, l'importance de la gestion sociale des transitions par des dispositifs de toute sorte et par le chômage apparaît à l'écoute des récits. L'existence d'un système régulateur de passages entre emplois, chômage, inactivité ou formation, la connaissance et l'appropriation des ressources institutionnelles de la part des jeunes semble être une caractéristique du panel français.

Toute une série d'exemples apparaissent dans les entretiens et marquent effectivement les choix des jeunes : les aides à la création d'entreprise, à

l'acquisition du statut d'auto-entrepreneur, les dispositifs de reconversion, les mesures d'indemnisation accordée par l'employeur, les formations, le bilan de compétences, ainsi que, plus largement, l'allocation chômage et l'aide à la recherche d'emploi à travers les agences de Pôle Emploi, ou d'autres dispositifs non directement tournés vers l'emploi, mais qui ont pourtant des effets très directs, comme le congé parental. Malgré les débats actuels, les transitions ont lieu à l'aide des dispositifs de sécurisation des parcours, qui réduisent les risques pour l'individu, pris rapidement en main par l'État.

A cette liste de dispositifs s'ajoute en France, une sorte d'« institutionnalisation » de l'instabilité tant publique que privée. Les agences d'emploi privé ou d'Intérim, pourvoyeuses de main-d'œuvre temporaire, y sont largement répandues et constituent une source importante d'emploi des jeunes. Depuis les années 1990, l'État français a mis en place toute une série « d'emploi aidés » de courte durée visant principalement les jeunes : *apprentissage, contrats de professionnalisation, emplois-jeunes, contrats d'accompagnement*. Un jeune sur cinq de la Génération 1998 déclare avoir travaillé dans un contrat aidé par l'État, pendant ses sept premières années de vie active (Couppié, Gasquet, Lopez, 2005).

A travers les discours des jeunes, il est possible donc d'identifier une norme sociale qui souligne le droit d'« être pris en charge par le système ». Le contexte français permet ainsi non seulement une plus grande stabilisation, mais également, dans les cas où l'instabilité existe ou est envisagée, cette dernière est prise en main par un État régulateur.

### ***La sortie de l'emploi : résultat de la recherche de sécurité en Argentine***

Les évolutions du rapport à l'emploi chez les jeunes argentins mettent en évidence des logiques sociales paradoxales. La plupart d'entre elles visent la sécurité de l'emploi. Mais le prix de cette recherche de sécurité est parfois très élevé et conduit les jeunes à quitter leurs emplois, soit pour d'autres emplois non-déclarés avec l'espoir d'être ensuite déclaré, soit vers le chômage (la recherche d'emploi et donc l'absence des revenus), soit vers l'inactivité professionnelle résultant du découragement.

Ces évolutions mettent en évidence certaines normes sociales devenues normes d'action chez les jeunes, particulièrement celle fondée sur la responsabilité de « se prendre en main ». La gestion individuelle du parcours, la méconnaissance et la moindre confiance dans l'État sont présentes dans les récits des jeunes argentins. En Argentine, contrairement à la France, les dispositifs sont peu nombreux, dispersés, peu visibles et



abordent rarement la problématique de l'insertion des jeunes (OIT, 2007). Les actions visent plutôt le traitement de l'urgence, les populations les plus défavorisées, mais elles sont ponctuelles, ce qui ne contribue pas à un système structuré destiné à améliorer l'insertion, à faciliter les opportunités de transition professionnelle des jeunes (Jacinto, 2006). L'absence de référence aux aides de l'État ou à des ressources collectives autres que la famille n'est donc pas étonnante dans les récits des jeunes du panel argentin (même si une question explicite relative aux aides a été incluse dans la troisième vague). En raison de cette faiblesse des politiques et des dispositifs publics en termes de sécurisation des parcours, les difficultés à s'insérer dans le segment primaire et protégé de l'emploi conduisent à valoriser la saisie d'une opportunité dans ce secteur, même si elle est déconnectée du diplôme.

Néanmoins, depuis 2003, divers dispositifs publics se sont développés, afin de décourager l'emploi non déclaré (campagnes d'inspection du travail pour l'enregistrement des emplois) et d'encourager le passage à l'emploi déclaré (procédures juridiques pour se déclarer collectivement, programme de simplification des procédures de déclaration d'entreprise et d'emploi, avantages octroyés aux entreprises qui déclarent leurs employés, etc.). Mais ces campagnes peuvent avoir des effets pervers : des jeunes sont licenciés par leur entreprise qui souhaite éviter de se faire prendre ou se découragent de devoir se cacher et quittent leur emploi.

Par exemple, Gabriela d'origine populaire, s'intéresse au début de l'insertion au contenu des emplois : « *le plus important dans le travail est ce que tu fais, le contenu, qui doit plaire* » (vague 1). Cependant, elle traverse des longues périodes de chômage pendant les deux vagues suivantes. L'expérience transforme son rapport à l'emploi ; désormais, elle s'intéresse à la sécurité de l'emploi. « *J'aimerais travailler où elles travaillent mes copines. Une usine où elles font 8 heures, touchent bien et surtout elles sont déclarées, elles ont la sécurité sociale* » (vague 2) « *Un vrai emploi ? Être déclaré, avec toute la sécurité. Je donnerais la priorité à ça* » (vague 3). Sans succès, à la troisième vague, elle accepte un emploi non déclaré dans un centre d'appel. Elle y accède par un ami de son père qui lui promet au moins la stabilité et qui gère par des rapports de confiance ce compromis. Cependant, elle est obligée de le quitter en raison de la forte pression des campagnes d'inspection du travail visant à réduire le travail non-déclaré. « *Je suis partie car les agents de l'AFIP (inspecteurs du travail) venaient et je devais me cacher chaque fois. Mon patron me demandait de me cacher, de descendre en courant un petit escalier, vers la cave, parce qu'ils venaient. Je disais : « encore ? - Eh oui, de nouveau, tu te caches et tu fermes la porte pour qu'ils ne te voient pas, je te préviens quand tu peux*



*sortir ». Tous nous courrions des risques, eux, moi... ils ne pouvaient pas me garder comme ça et j'ai pris la décision. (...) Les inspecteurs passaient poste par poste pour demander les pièces d'identité, ils faisaient un petit entretien selon ce que m'a raconté une collègue... Mon poste restait vide, mais il y avait mon sac, mes papiers, je laissais tout pour partir en courant ».*

Ainsi, le contexte argentin cherche à garantir la sécurisation et la formalisation des emplois mais avec des effets parfois pervers. S'y ajoute l'absence des dispositifs d'insertion pour les jeunes qui, en nous racontant leurs parcours, mettent évidence une norme assez courante chez les argentins : celle de se prendre en main pour gérer la suite du parcours, quitte à sortir de l'emploi.

## ■ Observations finales

Cet article confirme la valeur heuristique de la comparaison des rapports à l'emploi des jeunes relevant de deux contextes sociétaux contrastés. Les spécificités sociales émergent à travers la mise à jour de façons différentes de valoriser les critères du rapport à l'emploi. Ainsi, le caractère individuel et situé des données biographiques est compensé par un travail de mise en évidence de logiques sociales, qui apparaissent à travers les normes et les régulations sociales présentes dans les récits des acteurs. De plus, les données biographiques permettent de saisir le changement, voire l'évolution d'un phénomène social, comme c'est le cas des évolutions des rapports à l'emploi associées entre autres, aux transformations profondes qui concernent les parcours professionnels et aux marchés de l'emploi depuis quelques décennies.

Cet article souligne également la possibilité de déconstruire et de reconstruire de façon conjointe une problématique sociologique comme celle de l'insertion des nouvelles générations, appartenant à des contextes nationaux en apparence très contrastés, tels que la France et l'Argentine. Cette dynamique de déconstruction / reconstruction s'appuie d'abord sur l'identification des référents historiques communs aux pays, comme le statut salarial, puis sur le diagnostic des problèmes partagés – la précarité – à l'heure de la mondialisation des normes et des pratiques d'entreprises et de gouvernements en matière d'emploi. Enfin, c'est à travers la sélection d'une entrée analytique précise pour comprendre les deux contextes – le rapport à l'emploi et les logiques sociales qui le bâtissent – que la comparaison devient possible. En effet, ces logiques sociales, associées davantage à l'un ou à l'autre contexte, ne sont pas exclusives de la France ou de l'Ar-

gentine et peuvent coexister si l'on change d'échelle d'observation. Cela dit, dans un contexte comme dans l'autre, elles se caractérisent par leurs récurrences.

Enfin, les difficultés de la comparaison de ce type de données dans un contexte d'individualisation et de différenciation croissante des parcours n'atténuent pas l'intérêt d'une telle démarche. Au contraire, c'est dans ce cadre là que la recherche des logiques sociales qui dépassent les cas individuels et qui se réfèrent au contexte plus large acquiert du sens pour l'analyse sociologique et la compréhension de nombreux problèmes sociaux actuels.

### ■ ■ ■ références

**Bertaux D.**, 1981. *Biography and society, The history approach in the social sciences*, Sage, London.

**Bidart C., Longo, M.E.**, 2008, Bifurcations biographiques et évolutions des rapports au travail, in Giret J.-F. et al., *Rupture et irréversibilités dans les trajectoires, Relief*, n° 22, Marseille.

**Bouffartigue P., Busso M.**, 2010. Precariedad, informalidad: una perspectiva "Norte-Sur" para pensar las dinámicas del mundo del trabajo, *VI Congreso de ALAST*, 20-23 abril, México.

**Bouffartigue P., Eckert H.**, *Le travail à l'épreuve du salariat. À propos de la fin du travail*, Éditions L'Harmattan, Paris.

**Casal J., García M., Merino R., Quesada M.**, 2006. Itinerarios y trayectorias. Una perspectiva de la transición de la escuela al trabajo, *Paradigmas laborales en debate*, Año VII, n° 22.

**Castel R.**, 1995. Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Fayard, Paris.

**Cingolani P.**, 2005. *La précarité*. PUF, Paris.

**Couppie T., Gasquet C., Lopez A.** 2007, *Quand la carrière commence... Les sept premières années de vie active de la Génération 98*. Marseille, CEREQ.

**Daune-Richard A.M.**, 1992. Trajectoires de socialisation et rapport à l'emploi, *Revue Française des Affaires Sociales*, n° 2, avril-juin, 85-95.

**Dubar C.**, 2002. L'articulation des temporalités dans la construction des identités personnelles : questions de recherche et problèmes d'interprétation, *Temporalistes* n° 44 (septembre), s/p. <http://www.sociologics.org/temporalistes>

**Eckert H., Mora V.**, 2008. Formes temporelles de l'incertitude et sécurisation des trajectoires dans l'insertion professionnelle des jeunes, *Travail et Emploi*, n° 113, 31-46.

**EGRIS**, 2000. Trayectorias encauzadas o no encauzadas? *Propuesta educativa*, año 10, n° 23, diciembre.

**Elder G.**, 1973. *Linking Social Structure and Personality*, Sage, Beverly Hills.

**Gautié J.**, 2003. Transition et trajectoires sur le marché du travail, *Quatre Pages*, n° 59, CEE, Paris.

**Gautié J.**, 2009. *Le Chômage*, Coll. Repères, éd. La Découverte, 128 p.

**Jacinto, C.**, 2006. Estrategias sistémicas y subjetivas de transición laboral de los jóvenes en Argentina. El papel de los dispositivos de formación para el empleo, *Revista de Educación*, n° 34, septiembrenovembre, 57-79.

**Jacinto C., Chitarroni H.**, 2010. "recariedades, rotación y moviidades en las trayectorias laborales juveniles, *Estudios del Trabajo* 39/40, deuxième semestre, 5-36.

**Lallement M.**, 2003, Pragmatique de la comparaison, in Lallement M. et Spurk J. (dirs.), 2003, *Stratégies de comparaison internationale*, CNRS Éditions.

**Lamanthe A., Valette, A.**, 2011, Analyse sociétale et insertion professionnelle des jeunes : quels enseignements ?, *Net.Doc : Les entreprises dans le processus d'insertion des débutants*, n°86, octobre, Céreq, 7-21.

**Lefresne F.**, 2003. *Les jeunes et l'emploi*, Repères, La Découverte.

**Lendaro A.**, 2011. *L'immigré-e travailleur-se". La construction et les usages sociaux des catégories de l'action publique en France et en Italie*, Thèse en cotutelle de l'Université de Provence (France) et de l'Université de Milan. Soutenance à Aix-en-Provence, le 23 novembre 2011.

**Lima L.**, 2004. Prendre en compte la mise en oeuvre de l'action publique dans la comparaison, *Revue Internationale de politique comparée*, n°3, vol. 11, 435-455.

**Longo M.-E.**, 2011. *Parcours professionnels des jeunes en Argentine. Une étude longitudinale des pratiques professionnelles, des rapports à la vie professionnelle et des temporalités chez les jeunes Argentins, dans un contexte de différenciation des parcours*. Thèse de sociologie en cotutelle, Université d'Aix-Marseille et Université de Buenos Aires. Soutenance à Aix-en-Provence, le 28 mars 2011.

**Morch, M., Morch S., Böhnisch L., Seifert H., López A., Bascañán J., Gil G.**, 2002. Sistemas Educativos en Sociedades Segmentadas: "Trayectorias Fallidas" en Dinamarca, Alemania Oriental y España, *Estudios de Juventud* n° 56, 31-54.

- MTEySS**, 2006. *La Informalidad Laboral en el Gran Buenos Aires*, Ministerio de Trabajo, Empleo y Seguridad Social, INDEC, Banco Mundial.
- Nicole-Drancourt C., Roulleau-Berger L.**, 2001. *Les jeunes et le travail. 1950-2000*, PUF, Paris.
- OIT**, 2007. *Trabajo decente y juventud en Argentina*, Lima, 136.
- OVE**, 2011. *EUROSTUDENT IV : une comparaison européenne des conditions de vie des étudiants*, n°26, Novembre.
- Paugam, S.**, 2000. *Le salarié de la précarité*, PUF, Paris.
- Perez Islas, J.A., Urteaga, M.**, 2001. Los nuevos guerreros del mercado. Trayectorias laborales de jóvenes buscadores de empleo, Pieck E., *Los jóvenes y el trabajo. La educación frente a la exclusión social*, México, coedición UIA, IMJ, UNICEF, CINTERFOR-OIT, RET Y CONALEP, 333-354.
- Piore M. J., Berger S.**, 1980. *Dualism and Discontinuity in Industrial Society*. Cambridge University Press, Cambridge, UK.
- Ryan P.**, 2001. The School-to-Work Transition: A Cross-National Perspective, *Journal of Economic Literature*, n° 1, vol. 39, 34-92.
- SITEAL**, 2008. *La escuela y los adolescentes. Informe sobre Tendencias Sociales y Educativas en América Latina*, Buenos Aires, OEI-IIPE-UNESCO
- SPREW**, 2008. *Generational approach to the social patterns of relation to work*. Final Synthesis Report.
- Van de Velde C.**, 2008. *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, Paris, 277.
- Vassy C.**, 2003. Données qualitatives et comparaison internationale : l'exemple d'un travail de terrain dans des hôpitaux européens, in Lallement M. et Spurk J. (dir.), 2003, *Stratégies de comparaison internationale*, CNRS Éd.
- Verdier E.**, 2008. L'éducation et la formation tout au long de la vie : une orientation européenne, des régimes d'action publique et des modèles nationaux en évolution, *Sociologie et Sociétés*, vol.40, n°1, 195-225.

III

III

**Maria-Eugenia Longo** (maria-eugenia.longo@univ-amu.fr)  
 Chercheure CNRS contractuel  
 Laboratoire d'Economie et Sociologie du Travail (LEST-CNRS)

III